



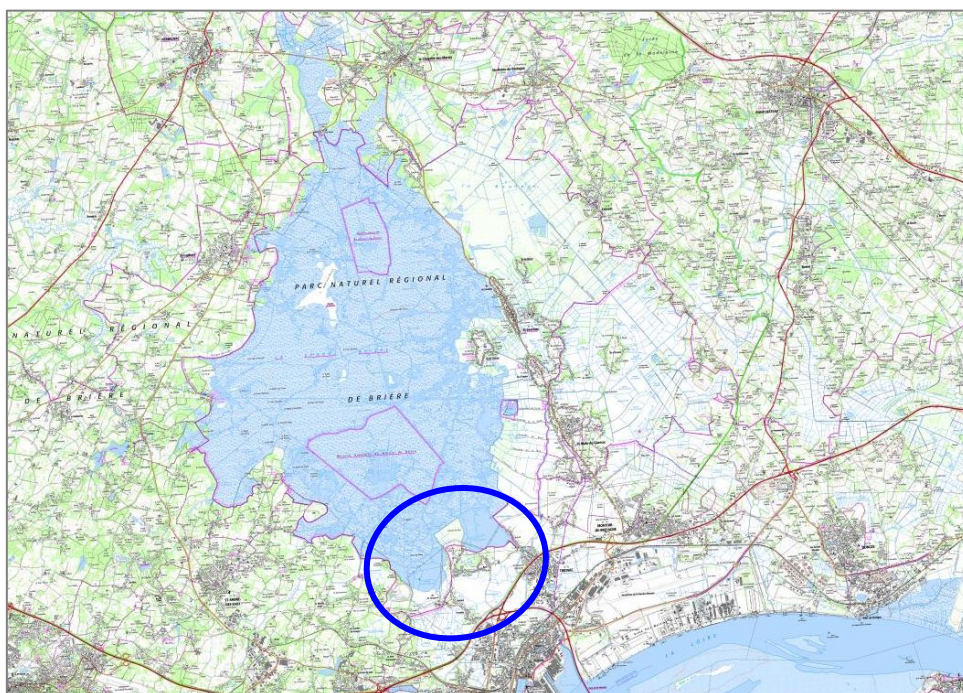
Programme de travaux dans le cadre du contrat territorial 2020-2025

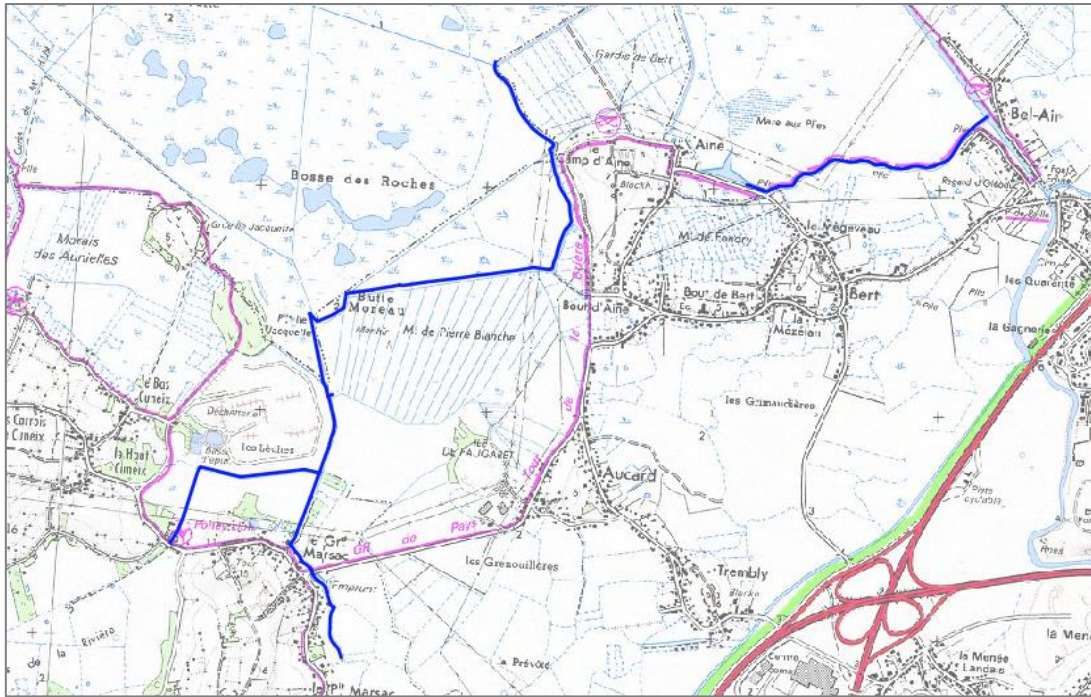
## **Demande de dérogation pour *Pulicaria vulgaris***

Marais indivis - Sud Brière

### 1 Description du site

**Localisation du site :** Les linéaires concernés par les travaux de curage se situent sur les communes de Trignac, Saint-Nazaire et Saint-Joachim.





Les linéaires concernés représentent environ 6 050 m de réseaux primaires et secondaires (En bleu foncé sur la carte).

**Occupation du sol et usages :** Prairies de fauche et pâturage, dont beaucoup sont des prairies inondables.

## 2 Nature des opérations

Les opérations consistent en :

- Des travaux de curage des canaux les plus envasés dans le respect du principe « vieux fonds - vieux bords ».
- Un régalage de la vase extraite sur les dorsos sur une épaisseur de 30 cm maximum en étalant au maximum les matériaux extraits, tout en veillant à ne pas les déposer dans les secteurs de zones humides. La végétation des berges est préservée sur une bande de 2-3m de largeur.

## 3 Méthode

Sources des données :

- Données du Conservatoire Botanique National de Brest (intégrant des données du Parc Naturel Régional de Brière).
- Données issues d'inventaires de terrain réalisés par une technicienne du SBVB accompagné par un botaniste, ancien salarié du Parc de Brière.

Des prospections ont été réalisées en juin et juillet 2019 sur ces secteurs.

Les deux berges des linéaires de canaux ont été prospectées, quand cela était techniquement possible, sur une bande d'environ 5m de part et d'autre.

Les données recueillies ont été intégrés sous SIG. Les détails des observations sont présentés dans les cartographies de la partie 7 de ce rapport.

## 4 Présentation de la pulicaire vulgaire

La pulicaire vulgaire (*Pulicaria vulgaris*), ou pulicaire commune, est une plante herbacée de 10 à 40 cm à tige dressée et ascendante qui appartient à la famille des astéracées. Elle fleurit en période estivale, en juillet et aout. *P. vulgaris* est une espèce pionnière annuelle qui affectionne les milieux alternativement secs et humides. En Loire-Atlantique, elle est présente dans les lieux humides, piétinés, les chemins, les entrées de prairies, les grèves d'étangs et de mares.

| Nom                | Nom scientifique          | LR PDL - 2016 | LR Nationale UICN - 2019 | Protection régionale PDL | Protection nationale                     |
|--------------------|---------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------|--|
| Puliciare vulgaire | <i>Pulicaria vulgaris</i> | LC            | LC                       | -                        | Protégée par l'arrêté du 20 janvier 1982 |

*P. Vulgaris* bénéficie d'un statut de protection au niveau national mais n'est pas inscrite comme menacée sur les listes rouges nationales et régionales, bien que considérée comme en régression à l'échelle nationale.

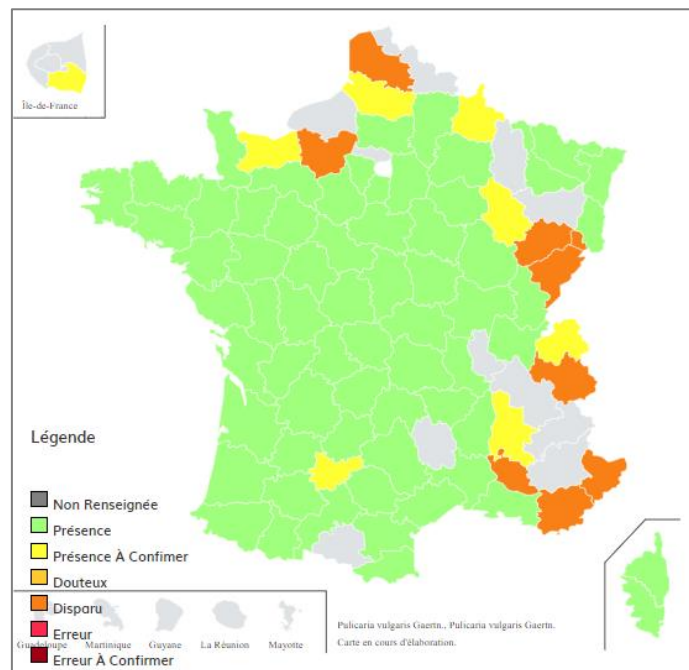
### Autres espèces végétales protégées identifiées

Les stations à *Hippuris vulgaris* sont situées en prairies humides, suffisamment en retrait de la berge (>20 m) pour ne pas être impactées par l'opération de curage (passage des engins et régalaage de la vase).

Une station d'étoile d'eau (*Damasonium alisma*) est bien localisée à proximité de la « mare aux plies », mais est aisément évitable lors du passage des engins et du dépôt des matériaux de curage. Un piquetage précis de cette station sera effectué avant les travaux pour éviter tout impact sur ces zones sensibles. Par ailleurs, la vase extraite à proximité pourrait avoir un effet positif en redynamisant la banque de graines contenue dedans.

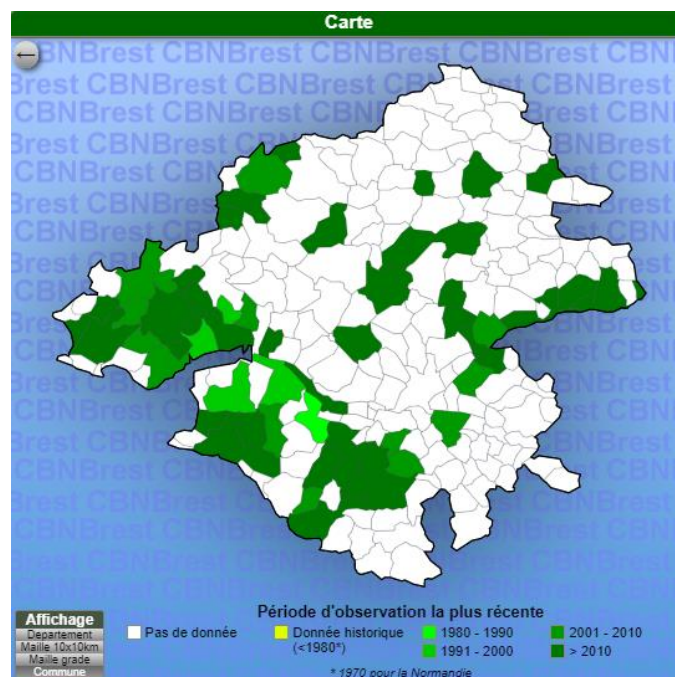
**Les autres espèces protégées identifiées pourront faire l'objet de mesures d'évitement et ne seront donc pas impactées par ces travaux.**

## 5 Répartition de *Pulicaria vulgaris* sur le territoire



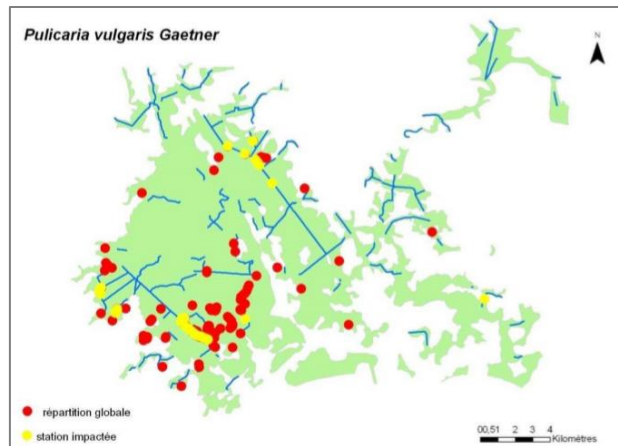
### Répartition de la présence de l'espèce par département à l'échelle nationale

Julve, Ph. (Coordonnateur) & contributeurs, 2018 ff. chorodep. Listes départementales des plantes de France. Version 2018.04 du 24 avril 2018. Programme chorologie départementale de Tela Botanica



### Répartition de l'espèce par commune à l'échelle du département de Loire-Atlantique.

(Source : Système d'information Calluna du Conservatoire botanique national de Brest : données de terrain recueillies à l'échelle infra communale (inventaire permanent de la flore du CBN de Brest) & données bibliographiques recueillies à l'échelle communale ou infra communale)



**Localisation des stations connues de *Pulicaria vulgaris* en Brière en 2010 – Extrait du rapport de synthèse portant sur le précédent programme de curage (2011-2015)**

*P. vulgaris* se développe sur une grande partie des marais de Brière et du Brivet et sur certains espaces bocagers en pourtour des zones humides. En fonction des secteurs, ses populations sont plus ou moins denses et peuvent varier d'une année à l'autre.

Elle est essentiellement présente sur les dosses en bordure de canaux, bourrelets formés par d'anciens dépôts de vase issus de précédentes opérations de curage de canaux, ayant fonction de chemins, principalement empruntés par le bétail. Elle se rencontre également au bord des buttes, affleurements rocheux pâturés dans le marais de la Grande Brière Mottière.

La végétation relativement ouverte des dosses est maintenue par un pâturage régulier. De plus le piétinement par le bétail favorise un nombre limité d'espèces, parmi lesquelles figure la pulicaire. En cas de fermeture de la végétation, la pulicaire serait vouée à disparaître sur ces milieux.

La pulicaire commune se rencontre sur une partie des zones de travaux.

## 6 Impacts des travaux sur la pulicaire vulgaire

Compte-tenu du nombre de plants, il n'a pas été possible de localiser les pieds de pulicaire de manière ponctuelle. Il a plutôt été privilégié une délimitation des zones de présence du peuplement, celles-ci sont associées à l'emplacement des dosses. La localisation des stations de pulicaires correspond donc aux zones de cheminement des engins et de dépôt des matériaux de curage. Une partie des pieds de pulicaires sera donc recouvert par le dépôt des vases de curage.

Cette action pourrait impacter une partie des 120 000 pieds estimés sur les stations identifiées, une seule station représentant près de 65 % des pieds (80 000 pieds estimés). Les stations impactées représentent une partie du peuplement de l'espèce à l'échelle des marais de Brière.

### 6.1 Mesures d'évitement

Le régalage des vases sur les bourrelets existants constitue une prescription dans le cadre des travaux de curage afin d'éviter d'impacter la prairie humide plus en retrait de la berge et sur laquelle d'autres espèces protégées ont pu être identifiées. A minima, les 2-3 premiers mètres de berges ne feront l'objet d'aucun dépôt afin de préserver la végétation en bordure de canal. Cette prescription permettra

d'éviter d'impacter les individus situés dans cette zone riveraine du canal. De plus, l'opération de curage sera réalisée en fin de cycle végétatif de la plante.

L'habitat de la pulicaire sera temporairement impacté par le passage des engins et le dépôt de matériaux de curage, mais le renouvellement du bourrelet, sur lequel cette espèce pionnière pourra de nouveau s'exprimer, lui sera favorable.

Les actions de curage programmées ne remettront pas en question l'état de conservation de l'espèce.

## 7 Cartographie des zones de travaux avec présence de *Pulicaria vulgaris*



1 – Canal de la Mare aux plies

2 – Canal du Port d’Aisne

3 – Canal Bout d’Aisne



4 – Canal Bout d’Aisne

5 – Canal Cuneix Marsac



## Inventaires faune-flore complémentaires 2019-2020

Mare aux plies  
Trignac

### Inventaires espèces protégées

-  *Damasonium alisma*
-  *Pulicaria vulgaire*

### Travaux\_2020

-  Dep curage
-  Linéaire curage

0 50 m



Curage sur un linéaire de 1200 m.

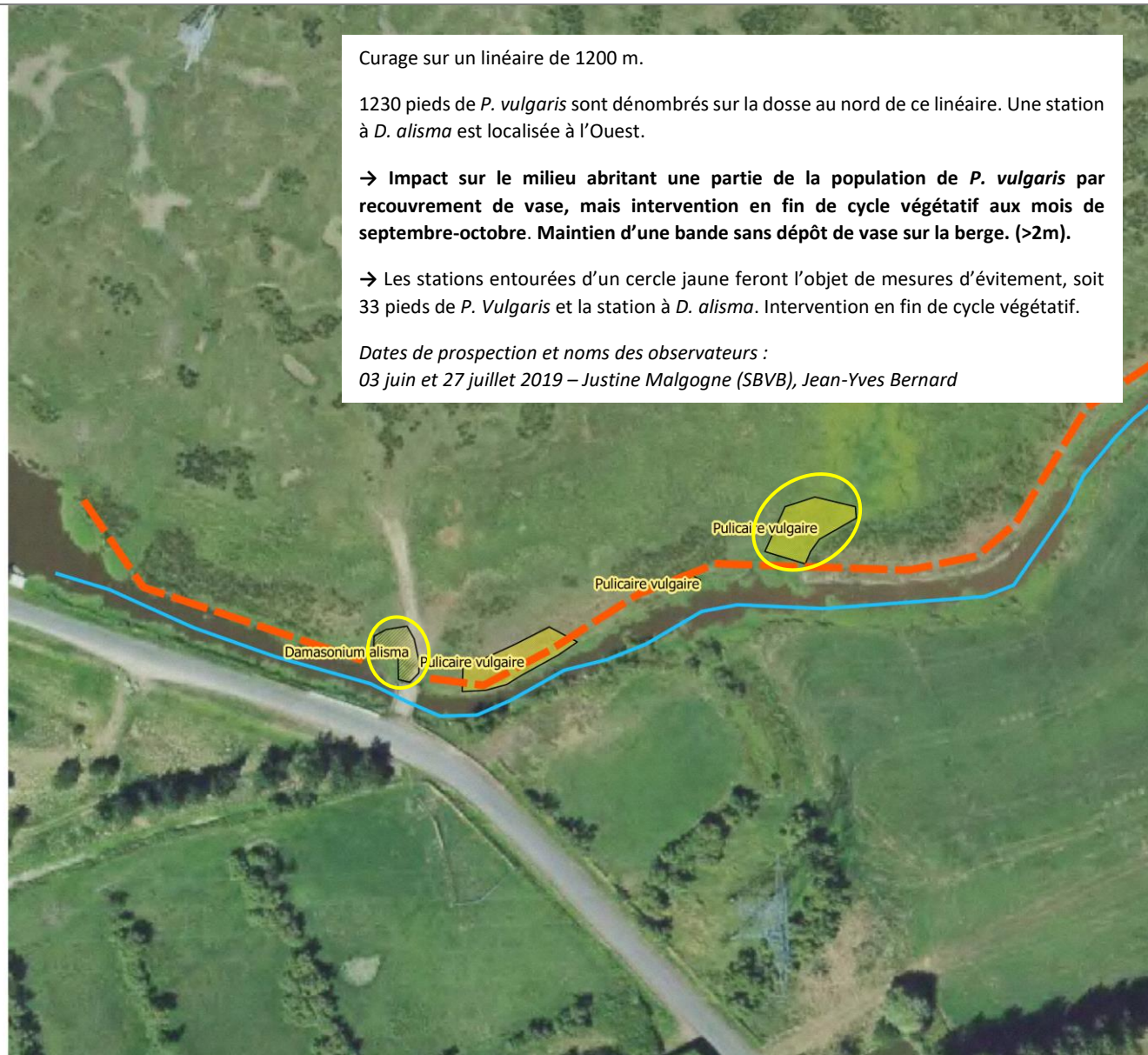
1230 pieds de *P. vulgaris* sont dénombrés sur la dosse au nord de ce linéaire. Une station à *D. alisma* est localisée à l'Ouest.

→ Impact sur le milieu abritant une partie de la population de *P. vulgaris* par recouvrement de vase, mais intervention en fin de cycle végétatif aux mois de septembre-octobre. Maintien d'une bande sans dépôt de vase sur la berge. (>2m).

→ Les stations entourées d'un cercle jaune feront l'objet de mesures d'évitement, soit 33 pieds de *P. Vulgaris* et la station à *D. alisma*. Intervention en fin de cycle végétatif.

*Dates de prospection et noms des observateurs :*

03 juin et 27 juillet 2019 – Justine Malgogne (SBVB), Jean-Yves Bernard









## Inventaires faune-flore complémentaires 2019-2020

Port d'Aisne  
Trignac

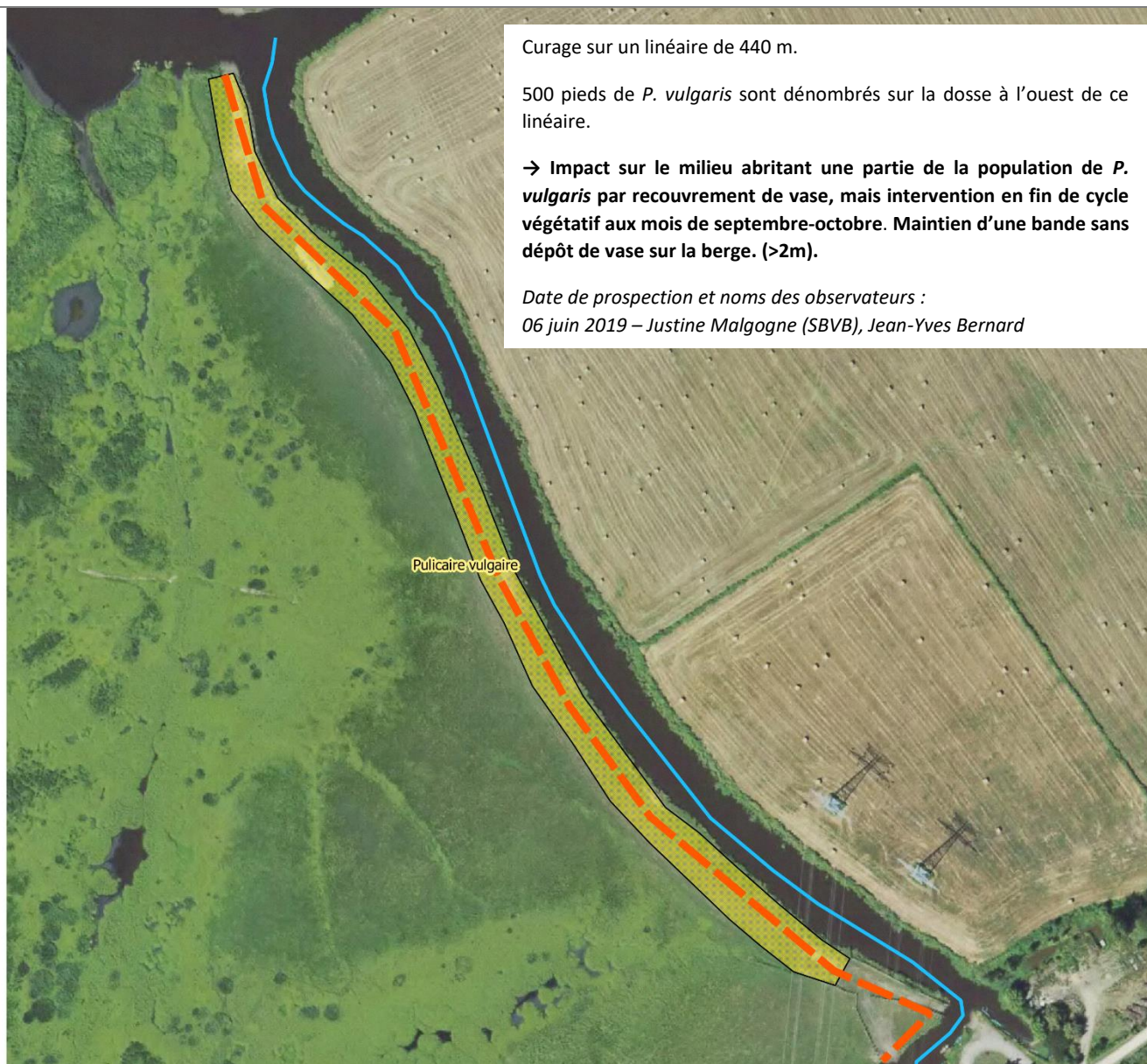
### Inventaires espèces protégées

-  Hippuris vulgaris
-  Pulicaire vulgaire

### Travaux\_2020

-  Dep curage
-  Linéaire curage

0 50 100 m



Curage sur un linéaire de 440 m.

500 pieds de *P. vulgaris* sont dénombrés sur la dosse à l'ouest de ce linéaire.

→ Impact sur le milieu abritant une partie de la population de *P. vulgaris* par recouvrement de vase, mais intervention en fin de cycle végétatif aux mois de septembre-octobre. Maintien d'une bande sans dépôt de vase sur la berge. (>2m).



Date de prospection et noms des observateurs :

06 juin 2019 – Justine Malgogne (SBVB), Jean-Yves Bernard



## Inventaires faune-flore complémentaires 2019-2020

Bout d'Aisne  
Trignac

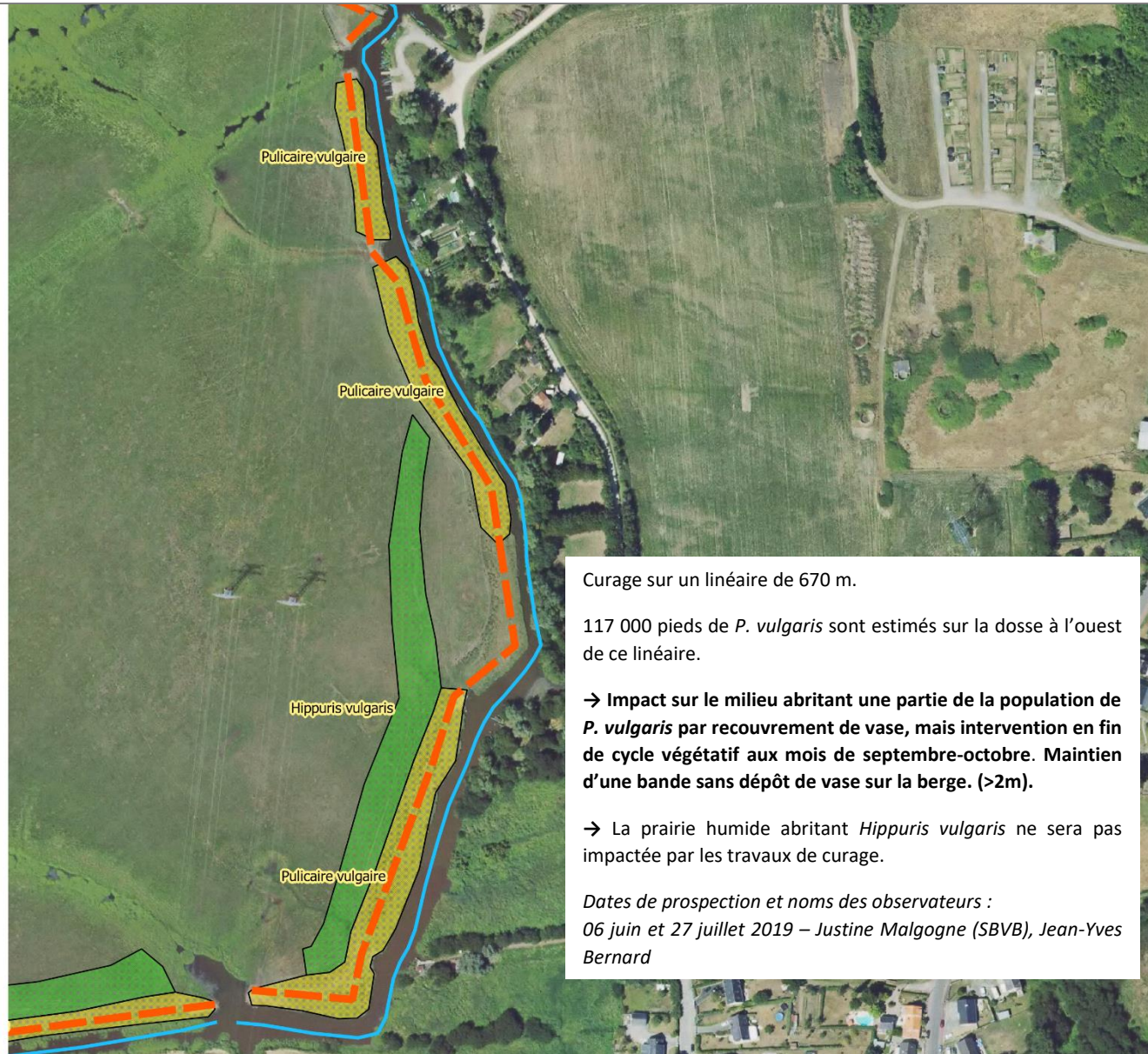
### Inventaires espèces protégées

-  Hippuris vulgaris
-  Pulicaire vulgaire

### Travaux\_2020

-  Dep curage
-  Linéaire curage

0 50 100 m



Curage sur un linéaire de 670 m.

117 000 pieds de *P. vulgaris* sont estimés sur la dosse à l'ouest de ce linéaire.

→ Impact sur le milieu abritant une partie de la population de *P. vulgaris* par recouvrement de vase, mais intervention en fin de cycle végétatif aux mois de septembre-octobre. Maintien d'une bande sans dépôt de vase sur la berge. (>2m).

→ La prairie humide abritant *Hippuris vulgaris* ne sera pas impactée par les travaux de curage.

Dates de prospection et noms des observateurs :

06 juin et 27 juillet 2019 – Justine Malgogne (SBVB), Jean-Yves Bernard



# Inventaires faune-flore complémentaires 2019-2020

Bout d'Aisne  
Trignac

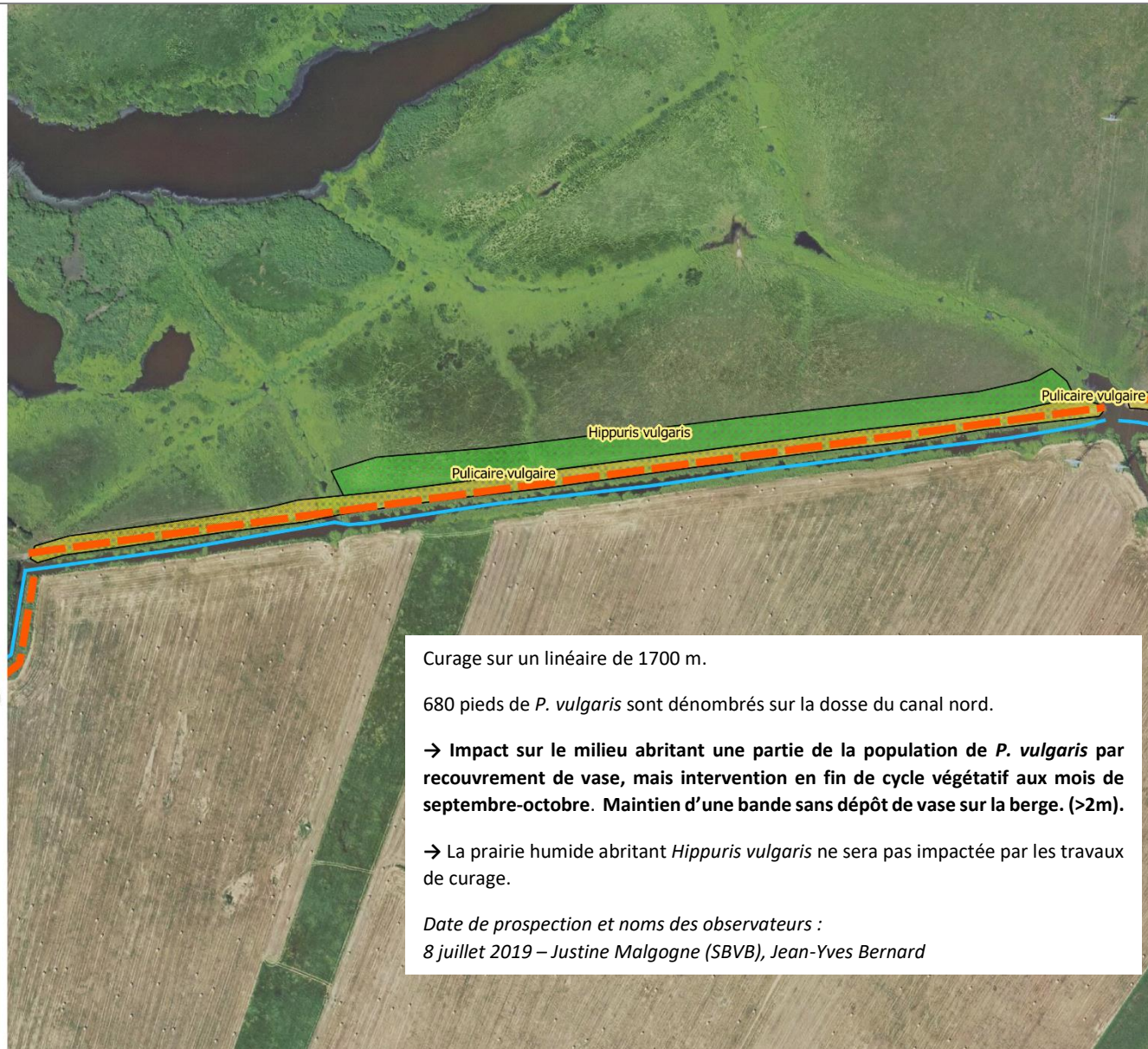
## Inventaires espèces protégées

-  Hippuris vulgaris
-  Pulicaire vulgaire

## Travaux\_2020

-  Dep curage
-  Linéaire curage

0 100 200 m



Curage sur un linéaire de 1700 m.

680 pieds de *P. vulgaris* sont dénombrés sur la dosse du canal nord.

→ Impact sur le milieu abritant une partie de la population de *P. vulgaris* par recouvrement de vase, mais intervention en fin de cycle végétatif aux mois de septembre-octobre. Maintien d'une bande sans dépôt de vase sur la berge. (>2m).



→ La prairie humide abritant *Hippuris vulgaris* ne sera pas impactée par les travaux de curage.

Date de prospection et noms des observateurs :  
8 juillet 2019 – Justine Malgogne (SBVB), Jean-Yves Bernard



## Inventaires faune-flore complémentaires 2019-2020

Canal Cuneix-Marsac  
Trignac

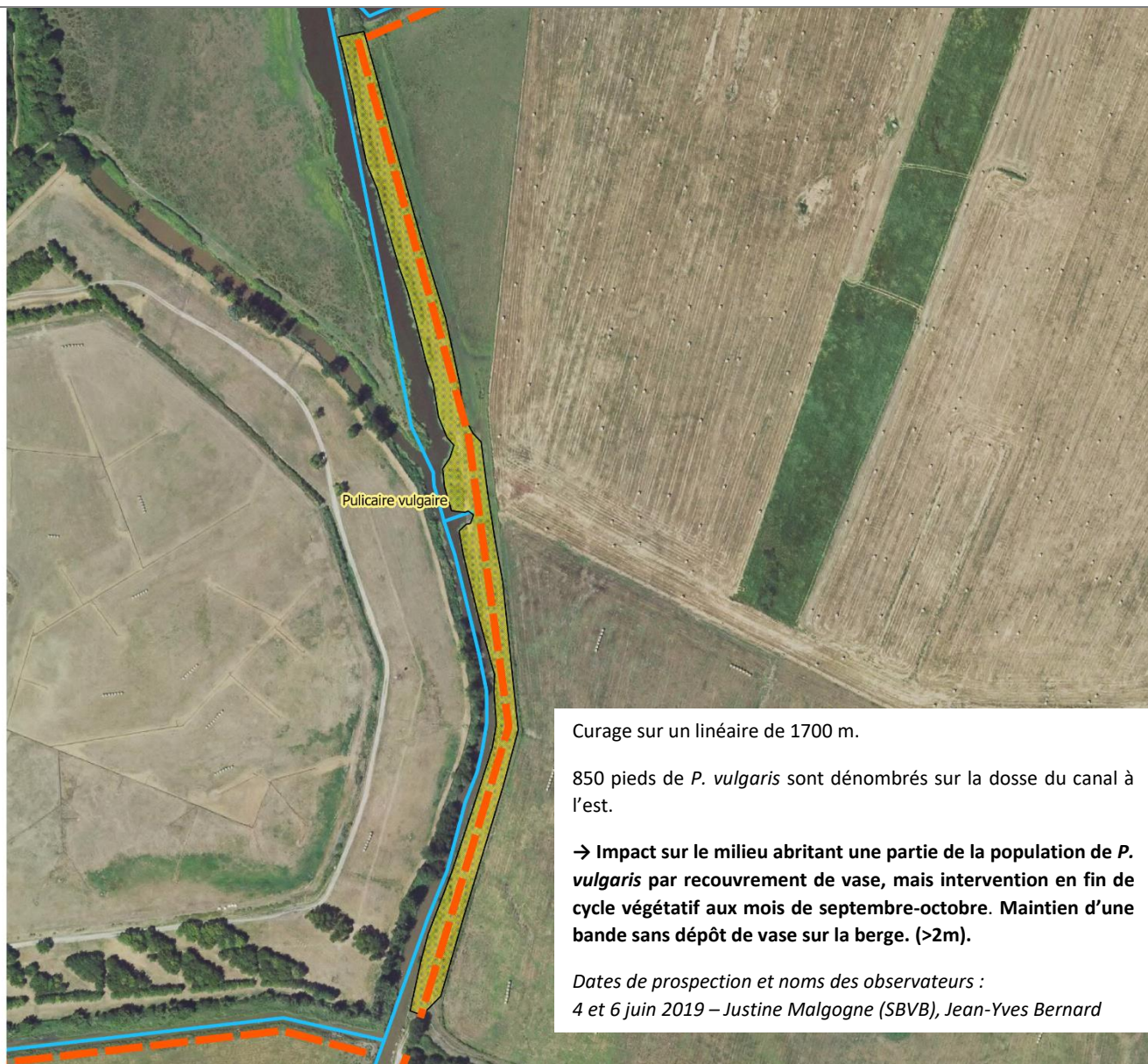
### Inventaires espèces protégées

-  Hippuris vulgaris
-  Pulicaire vulgaire

### Travaux\_2020

-  Dep curage
-  Linéaire curage

0 50 100 m



Curage sur un linéaire de 1700 m.

850 pieds de *P. vulgaris* sont dénombrés sur la dosse du canal à l'est.

→ Impact sur le milieu abritant une partie de la population de *P. vulgaris* par recouvrement de vase, mais intervention en fin de cycle végétatif aux mois de septembre-octobre. Maintien d'une bande sans dépôt de vase sur la berge. (>2m).

Dates de prospection et noms des observateurs :  
4 et 6 juin 2019 – Justine Malgogne (SBVB), Jean-Yves Bernard

## 7.1 Suivis après travaux

Un suivi floristique après travaux à minima en année N+2 et N+3, en période de développement de la pulicaire vulgaire, sera effectué afin d'évaluer la capacité de reprise de cette espèce et sa dynamique de réinstallation sur le bourrelet nouvellement constitué.

Un protocole de suivi pourra être élaboré en partenariat avec les services du Parc Naturel Régional de Brière et faire l'objet d'une validation par son conseil scientifique.

## Conclusion

Le régalage des vases de curage va impacter les stations de pulicaire vulgaire installées sur les dosses en bordure de certains canaux avec recouvrement d'une partie des plantes. Néanmoins, cette opération va permettre de maintenir des conditions favorables pour la pulicaire en recréant un habitat recherché par cette espèce pionnière. De plus, le curage pourra avoir pour effet de remobiliser et dynamiser la banque de graines contenu dans les sédiments.

## Bibliographie

BERNARD J.-Y., 2009. Contrat restauration entretien de zone humide : Marais de Brière et du Brivet (44), Syndicat mixte d'aménagement hydraulique du bassin du Brivet. Parc Naturel Régional de Brière.

DORTEL F., MAGNANON S., BRINDEJONC O., 2015 – Liste rouge de la flore vasculaire des Pays de la Loire – Evaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN : Document validé par l'UICN le 21/10/2015 et par le CSRPN le 26/11/2015. DREAL Pays de la Loire/ Région des Pays de la Loire. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 53 p. & annexes.

GEHU J.-M., ZAMBETTAKIS C. 2009. Sur une ancienne station de *Pulicaria vulgaris* Gaertn. Dans le Cotentin (Manche). ERICA, Numéro 22.

Parc Naturel Régional de Brière, 2019. A la découverte de la Flore de Brière. 40 p.

UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France.